



**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille dix-sept, le onze décembre à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

Etaient présents : Mmes et MM. Michel BARBÉ, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, Jacques CASSIAU-HAURIE, André CASSOU, Louis COSTEDOAT, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard DUCOS, Philippe GARCIA, Nadia GRAMMONTIN, Aline LANGLES, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Francis LAYUS, Christian LÉCHIT, Jean-Luc MARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

Etaient absents ou excusés : Mme Maïthé MIRASSOU et M. Michel LABOURDETTE.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT – FOURNITURE, DEPLOIEMENT ET
MAINTENANCE DE COPIEURS NUMERIQUES EN LOCATION MAINTENANCE
POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ ET SES COMMUNES MEMBRES -
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 11 DECEMBRE 2017 – AUTORISATION
DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES MARCHES**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 25-I.1^o et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 a été lancée 10 octobre 2017 pour une remise des offres le 15 novembre 2017. Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commandes conformément à l'article 28 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 avec les organismes suivants : communautés de communes de Lacq-Orthez, communes de Lanneplaa, Bonnut, Monein.

Le coordonnateur du groupement de commandes est la communauté de communes de Lacq-Orthez. Il a en charge la passation, la signature et la notification de l'accord-cadre. Chaque membre assurera l'exécution de l'accord-cadre (émission des bons de commande, service fait, paiement, etc.).

Le marché est conclu pour une durée de 5 ans.

Les prestations sont divisées en 3 tranches comme suit :

Tranche(s)	Désignation
1	Location-maintenance de copieurs numériques pour la communauté de communes de Lacs-Orthez et les communes de Lanneplaa et Bonnut
2	Location-maintenance d'un deuxième copieur pour la commune de Bonnut
3	Location-maintenance de copieurs numériques pour la commune de Monein

Il a été remis 2 plis dans les délais sur l'ensemble des lots.

Au vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 11 décembre 2017 à 11h00 a décidé d'attribuer les marchés à **ACTUEL BURO** pour un montant estimatif de **409 911,30 € HT.**

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer les marchés avec l'attributaire désigné par les membres de la Commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,


Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 12/12/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 12/12/2017